



25.10.2012

BASSE-BROYE

L'étude de fusion à quatre communes est lancée

MAUD TORNARE

Une étude de fusion entre Domdidier, Dompierre, Léchelles et Russy vient officiellement d'être lancée. Les quatre villages comptent actuellement environ 4500 âmes. Si l'on tient compte de l'augmentation de la population ces deux prochaines années, la nouvelle commune pourrait alors avoisiner les 5000 habitants. «C'est la taille parfaite pour une fusion», estime Peter Wüthrich, syndic de Domdidier. Les quatre communes collaborent déjà dans de nombreux domaines tels que les sapeurs-pompiers, la STEP, la corporation forestière ou la fourniture d'eau.

Avec cette fusion, les exécutifs espèrent acquérir une plus grande autonomie communale et apporter aux citoyens de meilleurs services notamment pour la petite enfance et l'accueil extrascolaire. «Les communes de moins de 3000 habitants, n'auront plus les moyens de se gérer d'ici quelques années. On a aussi de plus en plus de difficultés à trouver des citoyens pour faire partie du Conseil communal», relève Pascal Joye, syndic de Dompierre.

Ce rapprochement à quatre fait suite à un projet plus ambitieux à neuf communes, de Montagny au sud à Delley-Portalban au nord, qui avait été enterré. Les exécutifs avaient alors décidé de se lancer dans deux études de fu-

sion distinctes avec d'un côté Gletterens, Delley-Portalban, Saint-Aubin et Vallon - les quatre communes qui ont refusé le projet à neuf -, et de l'autre, Domdidier, Dompierre, Russy et Léchelles à l'exception de Montagny qui a décidé de faire cavalier seul.

«**Nous avons déjà** vécu deux fusions et la mise en place de la dernière en 2004 n'est pas finie. Nous voulons aussi achever de réaliser nos projets avant de nous lancer dans une nouvelle fusion. Ma seule crainte est que Montagny soit mis à l'écart au niveau du district», admet le syndic Hubert Oberson, qui était favorable à un rapprochement avec Léchelles.

«Nous voulions une vraie fusion et pas une fusionnette. C'est dommage que Montagny ne nous ait pas rejoint mais je respecte leur décision», explique pour sa part le syndic de Léchelles, Stéphane Mosimann. «Commencer à quatre, c'est bien. La population n'était pas forcément prête pour une grande fusion à neuf», complète-t-il.

Les quatre syndics se sont fixé comme objectif de faire voter les citoyens durant le premier semestre 2014. L'étude de fusion devrait quant à elle être présentée en juin ou en septembre 2013. Un concours sera organisé auprès de la population pour trouver un nom à la future commune. |